

COMMISSION DE SELECTION DU 06 JUIN 2019

FORMATION C.A.F.E.R.U.I.S.

Après examen des résultats de l'entretien de la sélection et conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 8 juin 2004 fixant les modalités de sélection et de formation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

SONT DECLARES ADMIS pour **la rentrée 2019-2020** (1) :

- **BESSE Pierre Yves**
- **BORDE Blandine**
- **HO-HUU Prescillia**
- **MARGUERITAT Christelle**
- **PIVARDIERE Nadine**

- (1) Dans le cadre d'une prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 7 600 €) relevant :
- d'un Congé Transitionnel de Formation (CPF),
 - du plan de formation de l'établissement employeur,
 - d'un organisme financeur,
 - d'un autofinancement du stagiaire.

Les justificatifs écrits relatifs à cette prise en charge devront être fournis **pour le 22 JUILLET 2019.**
dernier délai à POLARIS Formation – 5 rue de la Cité – 87002 LIMOGES CEDEX 1

Fait à ISLE, le 14 juin 2019

La Responsable du Pôle des formations
éducatives et des formations à l'encadrement,



Cécile BONNET

